

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers  
en exercice 9  
présents 8  
votants 9  
pouvoirs 1

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le 23 septembre  
le Conseil Municipal de la commune de Villeny, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Monsieur Hubert CHEVALLIER, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 6 septembre 2024

**Présents** : M. CHEVALLIER Hubert, MR HERPIN Dominique, MME  
DUCHÊNE Françoise, MME BOUCHER Christel, MR TROY Richard.  
MME FROGER Bérangère, MME DELAHOUSSE Morgane MME  
GIORDANO-ORSINI Claudine,

**Excusée** : MME Aude RENARD (pouvoir à Mr Dominique HERPIN)

Secrétaire de séance : Bérangère FROGER

### OBJET : TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le prix du m<sup>3</sup> de l'assainissement n'a pas l'objet d'une augmentation depuis 2022, et qu'il y lieu de prévoir une revalorisation afin de maintenir l'équilibre budgétaire.

**APRES EN AVOIR DELIBERE**, le conseil décide à l'unanimité :

- D'augmenter les tarifs de l'assainissement à compter de la prochaine facturation de novembre 2024 comme suit :

PRODUIT	TARIFS 2024	TARIFS 2024
m <sup>3</sup> d'eau potable	1.60€ HT	1.60€ HT
m <sup>3</sup> assainissement	1.40€ HT	<b>1.51€ HT</b>
Abonnement annuel eau	60.00€ HT	60.00€ HT
Abonnement annuel assainissement	60.00€ HT	60.00€ HT

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En Préfecture

Pour copie conforme

  
 Le Maire  
 Hubert CHEVALLIER

  
 Secrétaire de séance  
 Bérangère FROGER